

## **INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES AUX**

### **RÉSERVATIONS via l'AGENCE AMPLITUDES**

### **de BILLETS DE TRAIN SNCF ou de CHAMBRES D'HÔTEL**

### **(hors formation, hors examens et concours)**

Les personnels de l'académie Normandie peuvent être amenés à solliciter des réservations de billets de trains ou d'hôtel pour les besoins du service.

L'Agence de voyage Amplitudes Business Travel a été retenue pour le compte de l'ensemble de notre département ministériel comme Agence de voyages pour les prestations suivantes : train, avion et hôtellerie.

Vous voudrez bien trouver ci-après les différentes modalités de réservation possibles associées à leur mode opératoire ainsi que quelques recommandations utiles.

#### **Vous disposez, à votre initiative, de trois possibilités :**

**Option n° 1 : le SAMD gère pour vous l'intégralité des réservations avec l'agence Amplitudes, selon les règles du marché national Amplitudes**

**Option n°2 : vous initiez vous-même les réservations sur Chorus DT dans le temps imparti et le SAMD assure la validation**

**Option n°3 : vous décidez de passer hors Amplitudes, auquel cas vous pouvez acheter les prestations de votre choix. Le SAMD peut vous rembourser rapidement sur présentation des justificatifs selon la réglementation en vigueur.**

**OPTION N° 1 = LE SAMD gère l'intégralité des démarches sur Chorus DT en lien avec l'agence Amplitudes**

**Pour un traitement fluide de votre demande, veuillez respecter les indications suivantes :**

**1 = soyez précis dans votre demande :** adressez une demande écrite à [dsden61-samd-214@ac-normandie.fr](mailto:dsden61-samd-214@ac-normandie.fr) en précisant de manière exhaustive l'ensemble des éléments nécessaires : bénéficiaire(s) du billet, dates et lieux de départ et de retour, horaires préférentiels ou contraintes, nuitées demandées, préférence de localisation de l'hôtel, ainsi que tout autre information utile.

**2 = joignez impérativement votre convocation** (ou précisez le motif professionnel de votre déplacement).

**3 = consultez votre messagerie et assurez-vous dès que possible de recevoir le voucher ou le billet** car l'agence Amplitudes n'effectue pas de double envoi pour fiabiliser la procédure. **Contrôlez le voucher ou le billet et prévenez le SAMD.**

**Plusieurs points d'attention vous sont signalés :**

**Le SAMD n'est pas l'agence de voyage.** Le SAMD réserve à votre place les prestations demandées et disponibles dans le cadre du marché national au moment de la commande. Si une prestation demandée n'est pas disponible, le SAMD vous informe des disponibilités offertes par l'agence Amplitudes. Si le SAMD s'efforce de répondre au mieux aux demandes (proximité de l'hôtel, ...), il ne peut le faire que dans le cadre des propositions d'Amplitudes le jour donné.

**Les propositions de l'agence Amplitudes sont valables, en règle générale, le jour même jusqu'à 17h00.** Les dates et horaires limite de validation sont fixées unilatéralement par la société hôtelière ou par la SNCF ; ni l'agence de voyages, ni le SAMD ne dispose d'une marge de manœuvre en la matière.

**Anticipez votre voyage :** plus vous réservez tôt, plus les disponibilités sont nombreuses, variées et le tarif avantageux. **Le SAMD ne peut prendre en charge aucune demande à moins de 72 heures du départ de l'agent (jours ouvrables compris).**

L'année 2024 va connaître de nombreux événements à portée internationale qui vont considérablement réduire l'offre des prestations notamment sur les grandes villes (cf memo ci-joint). L'agence Amplitudes prévient qu'il n'est pas exclu que des hôtels soient disponibles en petite, voire en grande banlieue lors de l'organisation de certains événements.

**En cas d'incident à l'arrivée à l'hôtel ou en cours de séjour, composez le numéro d'assistance gratuit (+33) 1 75 84 82 19 qui figure sur le bon d'échange (voucher) émis pour les hôtels afin de garantir 7/7 et 24/24 une assistance au voyageur : surbooking, non prise en compte d'un prépaiement, différence de tarif par rapport au voucher, accueil par le gardien en cas d'arrivée tardive, etc.**

## **OPTION N°2 = VOUS CHOISISSEZ DE RÉSERVER PAR VOUS-MÊME SUR CHORUS DT**

L'outil Chorus DT vous permet techniquement de créer vous-même votre ordre de mission et de réserver vous-même un billet SNCF ou une nuitée d'hôtel proposé par l'Agence Amplitudes sur Chorus DT. Pour un traitement fiable de la réservation, veuillez respecter les quatre opérations suivantes :

- 1 = créez préalablement sous Chorus DT votre ordre de mission, sélectionnez l'enveloppe de moyens adaptée à votre déplacement, complétez le centre de coût et, le cas échéant, le code projet s'il est mentionné sur la convocation. Joignez votre convocation et choisissez les prestations souhaitées parmi celles qui sont proposées sur Chorus DT.
- 2 = transmettez votre ordre de mission à la personne chargée du contrôle hiérarchique de vos déplacements (VH1). Avertissez-la au besoin pour qu'elle valide sans attendre.
- 3 = une fois validé par votre VH1, l'ordre de mission devra être transmis à un gestionnaire du SAMD sur Chorus DT **avant le délai limite indiqué sur l'ordre de mission et, en tout état de cause avant 16h00 le jour même**. À cet effet, un courriel devra impérativement être transmis à [dsden61-samd-214@ac-normandie.fr](mailto:dsden61-samd-214@ac-normandie.fr) toujours **avant le délai limite et en tout état de cause avant 16h00**, délai de rigueur pour pouvoir être validé.
- 4 = **consultez votre messagerie et assurez-vous dès que possible de recevoir le voucher ou le billet** car l'agence Amplitudes n'effectue pas de double envoi pour fiabiliser la procédure. **Contrôlez le voucher ou le billet et avertissez le SAMD.**

**Plusieurs points d'attention vous sont signalés :**

1 : le **panel de choix** est celui proposé par le marché national Amplitudes, tant pour les horaires SNCF que pour les hôtels proposés, et ce dans la limite des disponibilités.

2 : pour l'instant, les trains **Ouigo** ne sont pas réservables en ligne.

3 : aucune réservation d'hôtel ne doit être effectuée par des candidats à un **examen ou concours** organisé conformément à l'article 6 du décret n°2006-781.

4 : réservez le transport en premier si vous avez un hôtel à ajouter à vos prestations.

5 : **pour modifier l'horaire d'un billet (sans carte Liberté)**, vous devrez appeler l'agence Amplitudes joignable du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00 sans interruption au 05 67 20 74 42 ou à l'adresse [menjs-mesri@amplitudes.com](mailto:menjs-mesri@amplitudes.com). Toutefois, vous pouvez modifier jusqu'à quelques heures avant le départ du train. L'agence Amplitudes pourra modifier lui-même si le tarif du nouveau billet ne dépasse pas de 20€ le prix déjà payé, sinon l'agence Amplitudes se retournera vers le SAMD pour obtenir notre accord préalable.

**En cas d'incident à l'arrivée à l'hôtel ou en cours de séjour, composez le numéro d'assistance gratuit (+33) 1 75 84 82 19 qui figure sur le bon d'échange (voucher)** émis pour les hôtels afin de garantir 7/7 et 24/24 une assistance au voyageur : surbooking, non prise en compte d'un prépaiement, différence de tarif par rapport au voucher, accueil par le gardien en cas d'arrivée tardive, etc.

**OPTION N°3 = VOUS DISPOSEZ ÉGALEMENT DU CHOIX DE NE PAS PASSER PAR L'AGENCE  
AMPLITUDES**

**Vous pouvez réserver et acheter vous-même votre billet SNCF ou une chambre d'hôtel de votre choix.**

Dans ce cas, le SAMD s'engage, au regard des sommes avancées et sur demande de votre part, d'instruire votre état de frais dans la semaine qui suit la réception de **l'ensemble des justificatifs**. La mise en paiement a donc vocation à être rapide mais reste toutefois soumise à la validation du contrôleur hiérarchique habilité et aux éventuels aléas budgétaires.

Dans ce cas, vous serez remboursé :

- **au réel s'agissant du billet SNCF,**
- **selon le forfait réglementaire en vigueur en ce qui concerne la nuitée (nuit d'hôtel + taxe de séjour + petit déjeuner) et ce, que le montant que vous avez effectivement dépensé soit inférieur ou supérieur au montant forfaitaire ci-après : 140,00 € pour Paris, 120,00 € pour les grandes villes de plus de 200 000 habitants et la métropole du Grand Paris et 90,00 € pour les autres communes.**

**EN CAS DE RECOURS À L'AVION, le SAMD effectuera lui-même l'ensemble des démarches en lien avec l'agence Amplitudes**

Formulez une demande écrite en précisant de manière exhaustive l'ensemble des éléments suivants : bénéficiaire(s) du billet, dates et lieux de départ et de retour, horaires préférentiels ou contraintes ainsi que tout autre information utile (bagages, temps de correspondance, etc). **Joignez impérativement votre convocation** (ou précisez le motif professionnel de votre déplacement).

**LES COORDONNÉES DES GESTIONNAIRES**

Toute déclaration, transmission de justificatif, correspondance ou demande d'accompagnement sont à transmettre à l'adresse de messagerie suivante : **dsden61-samd-214@ac-normandie**.

Les gestionnaires sont également joignables au 02 33 32 51 45 (Béatrice TOUCHARD) ou 02 33 32 50 14 (Émilie NOYÉ).

**Bon voyage.**